

bulletin



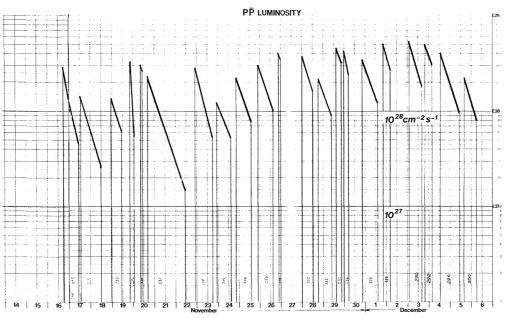




WEEK MONDAY 13 DECEMBER

 $N^{\circ}50/82$

SEMAINE DU LUNDI 13 DÉCEMBRE



The second half of the latest SPS proton-antiproton period, showing all the runs from 16 November until 6 December. The initial luminosities regularly surpassed 10^{28} cm⁻²s⁻¹, and the longest run lasted about 42 hours.

Seconde moitié de la récente période d'expérimentation protonsantiprotons au SPS avec l'ensemble des temps d'exploitation entre le 16 novembre et le 6 décembre. Les luminosités initiales ont dépassé régulièrement 10^{28} cm⁻²s⁻¹ et le temps d'exploitation le plus long a été de l'ordre de 42 heures.

SPS collider period ends

On 6 December, the longest and most successful period for proton-antiproton collisions at the SPS finished. For some two months, almost without a break, the big experiments at the collider had been able to log substantial levels of proton-antiproton collision data. Unprecedented intense collaboration between the teams responsible for the Linac II, Booster, PS, AA and the SPS itself resulted in record luminosities (collision rates). Earlier this year, scheduled proton-antiproton operations had to be postponed because of a detector mishap. However this turned out to be a blessing in disguise, as two periods of collider operation were merged into one block, making for considerable savings in setting-up and running-in. Future scheduling will continue to provide such longer periods. During the latest collider period, three bunches of antiprotons regularly encountered three of protons on their collision course around the SPS, and the trick of squeezing the beams for maximum concentration (low beta insertion) was used successfully. Peak initial luminosities of up to 5 \times 10²⁸ cm⁻²s⁻¹ were obtained eventually. Total luminosity for the period was more than 25 inverse nanobarns, which means that this time the big experiments could well have intercepted a few of the elusive intermediate bosons. Next SPS collider operations are scheduled for April next year. After the SPS, it was the turn of the ISR to receive antiprotons.

Fin d'une période de collisions au SPS

Le 6 décembre s'est achevée au SPS la période d'exploitation la plus riche et la plus longue parmi les expériences de collisions proton-antiproton. Depuis deux mois environ et presque sans interruption, les grandes expériences ont enregistré avec le collisionneur des niveaux élevés de données dans les collisions proton-antiproton. Une collaboration intense et sans précédent, réunissant les équipes du Linac-II, du synchrotron injecteur, du PS, de l'AA et du SPS lui-même, a permis d'atteindre un record de luminosité (mesure du nombre d'interactions entre les particules). Il y a quelques mois, un temps d'expérimentation protons-antiprotons avait dû être différé en raison d'un incident affectant un détecteur. Toutefois, cela n'eut pas de suite tragique car la fusion de deux périodes en une seule devait occasionner une économie de temps et de main-d'oeuvre pour le réglage et la mise en service. Pour l'avenir, on prévoit des périodes d'expérimentation tout aussi longues. Durant la période qui vient de s'achever, trois paquets d'antiprotons ont régulièrement rencontré trois paquets de protons dans leur parcours autour du SPS et l'on a utilisé avec succès, dans les régions d'interactions, la technique de réduction de la section des faisceaux (section intermédiaire à faible valeur de bêta). Des luminosités initiales allant jusqu'à 5×10^{28} cm⁻²s⁻ ont été même obtenues. La luminosité intégrée pour cette période a dépassé 25 nb⁻¹, ce qui dès lors signifie que ces grandes expériences pourraient bien avoir intercepté quelques-uns des insaisissables bosons intermédiaires. La prochaine période de collisions au SPS est prévue pour avril prochain. Après la grande machine, ce fut au tour des ISR d'être alimentés par les antiprotons.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Les membres du personnel sont censés avoir pris connaissance des communications officielles ci-après.

OFFICIAL

NEWS

Members of the personnel shall be deemed to have taken note of the news under this heading

PERMIS DE SEJOUR ET DE TRAVAIL DANS LES ETATS HOTES

Pour faire suite aux discussions qui se sont terminées récemment entre le CERN et les autorités françaises, on se propose maintenant d'achever la série d'articles d'information commencée en 1980 et qui, jusqu'à présent, a traité principalement de la résidence des expatriés en Suisse. Deux nouveaux articles seront publiés énonçant les conditions de résidence des expatriés en France, concernant notamment les études. l'emploi et la retraite.

Tous les articles seront ensuite revus et rassemblés dans un seul document à la disposition des membres du personnel. Il convient de rappeler que ces informations sont un résumé de textes juridiques et des accords avec les autorités locales; il faut les considérer uniquement comme un guide, sans plus, et pour les cas individuels, les membres du personnel sont invités à consulter la Section des Affaires sociales, Département du Personnel.

Article 7 – Familles du personnel non français résidant en France – Résidence, études et emploi.

1. ENFANTS

1.1 Résidence et études

Tous les enfants des membres du personnel en activité résidant en France sont assurés de pouvoir continuer à résider en France pendant la durée de leurs études, que celles-ci soient effectuées en France ou en Suisse. Cette disposition s'applique également aux enfants à charge étudiant, dans ces pays, loin de leur famille, aux orphelins qui reçoivent une pension du CERN et aux enfants du personnel qui prend sa retraite en France. Dans les cas où des membres du personnel partent à la retraite dans un autre pays, leurs enfants peuvent continuer à résider et à étudier en France s'ils disposent de ressources financières suffisantes. Lorsque ces enfants souhaitent continuer à étudier en Suisse, leur résidence en France est examinée cas par cas.

A partir de l'âge de 16 ans, il est obligatoire de posséder une autorisation de séjour. Les enfants à charge de membres du personnel en activité reçoivent une carte délivrée par le Ministère des Relations extérieures, sur demande adressée au Bureau des Dossiers du Personnel, Département du Personnel. Cette carte est délivrée aux garçons jusqu'à l'âge de 21 ans et aux filles célibataires sans limite d'âge. Les garçons de plus de 21 ans et les enfants de membres du personnel retraités ou décédés obtiennent, de la Préfecture, des permis de séjour dans le cadre des lois et réglements de droit commun, en s'adressant à la mairie de leur localité. De tels permis sont valables pour une durée minimale d'une année, renouvelable.

RESIDENCE AND WORK PERMITS IN THE HOST STATES

Following recently concluded discussions between CERN and the French authorities it is now intended to complete the series of Information Articles started in 1980 and which so far have mainly concerned expatriate residence in Switzerland. Two new articles will now be published describing expatriate residence conditions in France, namely concerning studies, employment and retirement.

All articles will then be reviewed and compiled in a single document available to members of the personnel. It should be recalled that this information is a summary of legal texts and agreements with the local authorities; it should not be considered as more than a guide, and for individual cases members of the personnel are invited to consult the Social Work Section, Personnel Department.

Article 7 - Families of non-French personnel residing in France - Residence, studies and employment.

1. CHILDREN

1.1 Residence and studies

All children of active members of the personnel resident in France are assured of continued residence in France for the duration of their education, irrespective of whether that education is received in France or Switzerland. This applies equally to dependent children studying in these countries away from home, to orphans who receive a CERN pension, and to children of personnel who retire in France. Where personnel retire elsewhere their children may continue to reside and study in France if they have sufficient financial resources. Where they wish to continue to study in Switzerland, their residence in France is examined case by case.

From age 16, it is obligatory to possess a residence authorisation (autorisation de séjour). Dependent children of active members of the personnel receive a card, issued by the Ministry of External Relations, by application to the Personnel Records Office, Personnel Department. These are issued to boys up to age 21, and to single girls with no age-limit. Boys over 21, and children of retired or deceased members of the personnel obtain residence permits under common law from the Préfecture by application to their local Mairie. Such permits are for a minimum duration of one year, renewable.

1.2 Residence and employment in France 1.2.1 European Community nationals

Children who are nationals of a European Community member state are entitled to work in

1.2 Résidence et emploi en France

1.2.1 Ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne

Les enfants ressortissants d'un Etat membre de la Communauté européenne ont le droit de travailler en France. Au reçu d'un contrat d'engagement et sur demande adressée à la mairie de leur localité, il leur est délivré un permis de séjour aux conditions applicables aux ressortissants des Etats de la Communauté européenne. Les enfants ont également le droit de travailler à leur compte (industrie, commerce, artisanat ou professions libérales).

S'ils n'ont plus droit à la carte délivrée par le Ministère français des Relations extérieures et qu'ils cherchent un emploi, ils peuvent s'inscrire à l'office de la main-d'oeuvre de leur région (Agence nationale pour l'Emploi) et obtenir de la Préfecture un permis de séjour provisoire; ceci n'implique pas qu'ils ont droit aux prestations de chômage versées par la Sécurité sociale française s'ils n'ont jamais occupé d'emploi.

Les enfants qui occupent un emploi sont assurés contre le chômage aux conditions applicables aux ressortissants français, s'ils sont en possession d'un permis de résidence valable (voir paragraphe 3).

1.2.2 Ressortissants d'autres pays

Les enfants ne peuvent obtenir un emploi que sur autorisation du Ministère du Travail; un permis de séjour serait alors délivré dans le cadre des lois et règlements de droit commun. Sont pris en considération le nombre d'années de résidence de la famille, le lieu où ont été effectuées les études, etc., mais la décision est surtout fonction de la situation du marché de l'emploi. A l'heure actuelle, par conséquent, l'autorisation n'est donnée que dans des cas exceptionnels.

Les enfants ne peuvent travailler à leur compte, que sur autorisation de la Préfecture.

Les enfants sans emploi après la fin de leurs études peuvent solliciter une prolongation de résidence. Ces demandes sont examinées par la Préfecture cas par cas.

Les conditions pour l'assurance contre le chômage sont celles applicables aux ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne

1.3 Résidence en France – emploi en Suisse

Les permis de séjour, conformément aux lois et règlements de droit commun français, ne sont pas accordés aux personnes employées en Suisse. La seule exception s'applique aux ressortissants suisses dans certaines situations et uniquement selon l'appréciation des autorités françaises.

Les enfants en possession de la carte délivrée par le Ministère des Relations extérieures, s'ils vivent sous le même toit que le membre du personnel, peuvent résider en France tout en travaillant dans le Canton de Genève selon les termes de l'accord local conclu en 1972. Par définition, cet accord ne s'applique pas aux garçons qui atteignent l'âge de 21 ans, ni aux enfants qui se marient ou dont le père ou la mère (le membre du personnel) quitte le CERN, part en retraite ou décède (puisqu'ils n'ont plus droit à une carte du Minis-

France. On receiving an employment contract and on application to the local Mairie, they receive a residence permit under the conditions applicable to European Community nationals. Children are also entitled to be self-employed (industry, commerce, crafts or professions).

If they are no longer entitled to the card issued by the French Ministry of External Relations and are seeking employment, they may register with the local labour exchange (Agence nationale pour l'Emploi) and receive a temporary residence permit from the Préfecture.

This does not imply an entitlement to unemployment benefits paid by French Social Security if there has been no previous employment.

Children who obtain employement are insured against unemployment on the same conditions as French nationals according to the validity of their residence permit (see para. 3).

1.2.2 Nationals of other countries

Children may only obtain employment on the authorisation of the "Ministère du Travail" when a residence permit would be issued under common law. Consideration is given to the number of years of residence of the family, place of education, etc., but the decision is mainly a function of the employment market situation. At the present time, therefore, authorisation is only given in exceptional cases.

Children may only become self-employed on the authorisation of the Préfecture.

Children without employment after termination of their education may request a prolongation of their residence. Such requests are examined by the Préfecture case by case.

Possible unemployment insurance is the same as for European Community nationals.

1.3 Residence in France – employment in Switzerland

Residence permits according to common law are not given to persons employed in Switzerland. The only exception concerns Swiss nationals in certain circumstances and only at the discretion of the French authorities.

Children in possession of the card issued by the Ministry of External Relations may, if they live under the roof of the member of the personnel, reside in France while working in the Canton de Genève according to the terms of the local agreement made in 1972. By definition, this agreement does not apply to boys who reach age 21 or to any children who marry or whose parent (the member of the personnel) leaves CERN, retires or dies (since they are no longer entitled to a card issued by the Ministry of External Relations). The Préfecture however examines cases where children do not live under the same roof as the member of the personnel, provided that their situation, in all other respects, complies with the terms of the local agreement.

1.4 Residence of children of retired members of the personnel

Information will be given in the next article on retirement in France.

tère des Relations extérieures). La Préfecture examine cependant les cas où les enfants ne vivent pas sous le même toit que le membre du personnel, à condition que tous les autres aspects de leur situation soient conformes aux termes de l'accord local.

1.4 Résidence des enfants de membres retraités du personnel

Des renseignements à ce sujet seront donnés dans un prochain article concernant la retraite en France.

2. CONJOINTS

2.1 Résidence

Les conjoints reçoivent, du Ministère des Relations extérieurs, la même carte que le membre du personnel. Cette disposition reste applicable aux conjoints séparés.

En cas de décès du membre du personnel, le conjoint survivant est assuré de pouvoir continuer à résider en France et, sur demande, reçoit un permis de séjour de la Préfecture. La résidence est alors régie par les lois et règlements de droit commun.

En cas de cessation d'emploi au CERN ou de divorce, l'autorisation de continuer à résider en France est laissée à la discrétion des autorités.

2.2 Résidence et emploi en France

2.2.1 Ressortissants de la Communauté européenne

Les conjoints ont le droit de travailler en France. Au reçu d'un contrat d'engagement et sur demande adressée à la mairie de leur localité, ils reçoivent un permis de séjour aux conditions applicables aux ressortissants de la Communauté européenne. La carte délivrée par le Ministère des Relations extérieures leur est alors retirée. En cas de cessation d'emploi, elle leur sera délivrée à nouveau

Les conditions pour une éventuelle assurance contre le chômage sont celles applicables aux enfants et décrites au paragraphe 1.2.1.

2.2.2 Ressortissants d'autres pays

Les conditions sont les mêmes que celles applicables aux enfants et exposées dans le paragraphe 1.2.2.

2.3 Résidence en France – emploi en Suisse

Les conjoints peuvent également travailler dans le Canton de Genève, conformément à l'accord local de 1972 mentionné dans le paragraphe 1.3. Dans ce cas, il conservent la carte délivrée par le Ministère des Relations extérieures.

Par définition, cet accord ne s'applique pas aux conjoints séparés et divorcés, aux conjoints des membres du personnel qui quittent le CERN ou prennent leur retraite, ni aux veuves (veufs) de membres du personnel.

2.4 Résidence des conjoints des membres retraités du personnel

Des renseignements à ce sujet seront donnés dans un prochain article concernant la retraite en France.

3. REMARQUES FINALES

Les conditions énoncées plus haut sont celles générale-

2. SPOUSES

2.1 Residence

Spouses receive, from the Ministry of External Relations, the same card as the member of the personnel. This remains applicable to separated spouses.

In the case of death of the member of the personnel, the widow(er) is assured continued residence and, on request, receives a residence permit from the Préfecture. Residence is then governed by common law.

In case of termination of CERN unemployment or divorce, continued residence authorisation is at the discretion of the authorities.

2.2 Residence and employment in France

2.2.1 European Community nationals

Spouses are entitled to work in France. On receiving an employment contract and on application to the local Mairie, they receive a residence permit under the conditions applicable to European Comunity nationals. The card issued by the Ministry of External Relations is then withdrawn. Should employment cease, it is re-issued.

Possible unemployment insurance is the same as for children as described in para. 1.2.1.

2.2.2 Nationals of other countries

The situation is the same as for children as described in para. 1.2.2.

2.3 Residence in France – employment in Switzerland

Spouses can also work in the Canton of Geneva in accordance with the local agreement of 1972 described in para. 1.3. In this case, they keep the card issued by the Ministry of External Relations.

By definition, the agreement does not apply to separated and divorced spouses, to spouses of members of the personnel who leave or retire from CERN, or to widow(er)s of members of the personnel.

2.4 Residence of spouses of retired members of the personnel

Information will be given in the next article on retirement in France.

3. CONCLUDING REMARKS

The conditions described above are those generally applicable at the present time. The cards issued by the Ministry of External Relations were introduced in 1973 as part of the Host State Agreement between France and CERN dated 16th June 1972. Up to that time, residence in France was subject to common law or to European Community regulations.

Families residing in France, prior to the Host State Agreement, may have been permitted to retain their acquired residence status under common law in certain situations. In any case, persons holding a "Carte de résident privilégié" at this time, or before the member of the personnel joined CERN, are assured of recuperating it, when no longer eligible for the card issued by the Ministry of External Relations.

The type and validity of residence permits vary according to the circumstances. The European Community residence permit is normally first issued for a period of five years and then renewed for periods of ten years unless, at

ment applicables à l'heure actuelle. Les cartes délivrées par le Ministère des Relations extérieures ont été créées en 1973 dans le cadre de l'Accord de Statut du 16 juin 1972 conclu entre la France et le CERN. Jusqu'à cette date, la résidence en France était soumise aux lois et règlements de droit commun ou à la réglementation de la Communauté européenne.

Les familles qui résidaient déjà en France antérieurement à l'Accord de Statut ont été éventuellement autorisées, dans certaines situations, à conserver le statut de résident qu'elles avaient acquis dans le cadre des lois et règlements de droit commun. En tout état de cause, les personnes titulaires d'une "Carte de résident privilégié" à cette époque ou avant que le membre du personnel soit entré au CERN sont assurées de pouvoir la récupérer lorsqu'elles n'auront plus droit à la carte délivrée par le Ministère des Relations extérieures.

Le type et la validité des permis de séjour diffèrent selon les situations. Le permis de la Communauté européenne est normalement délivré d'abord pour une période de cinq années et ensuite renouvelé pour des périodes de dix années sauf si, à la date du premier renouvellement, son titulaire est sans emploi depuis plus de 12 mois consécutifs. Il existe trois types de permis de séjour établis dans le cadres des lois et règlements de droit commun; ils sont renouvelables et délivrés l'un après l'autre selon les situations:

- temporaire (valable pour une année)
- ordinaire (valable pour trois années)
- spécial "résident privilégié"
 (valable pour dix années).

Etant donné que l'établissement de ces permis est laissé à la discrétion des autorités, il n'est pas possible d'être plus précis.

Section des Affaires sociales Département du Personnel (interne 4201) the time of the first renewal, its holder has been unemployed for more than 12 consecutive months. There are three types of residence permits issued under common law, which are renewable and issued in succession depending on the circumstances:

- temporary (valid for one year)
- ordinary (valid for three years)
- special "résident privilégié" (valid for ten years).

Since these are discretionary, it is not possible to be more precise.

Social Work Section Personnel Department (ext. 4201)

RESTAURANTS

En raison de la fermeture du CERN en fin d'année, les restaurants et caféterias seront fermés à partir de 20.00 h le jeudi 23 décembre 1982 jusqu'au matin du lundi 3 janvier 1983.

Service de Liaison des Restaurants Tél.: 3189/3962

RESTAURANTS

In view of the shutdown of CERN for the Christmas and New Year holidays, the restaurants and cafeterias will be closed from 20.00 hrs on Thursday 23 December 1982, until Monday morning, 3 January 1983.

Restaurants Liaison Service Tel.: 3189/3962

SEMINARS SEMINAIRES

Monday 13 December

EF SEMINAR

at 11.00 hrs - bât. 13, 2-005

Holography in high energy physics

by H. DREVERMANN and P. LECOQ / CERN/EF

The application of in-line holography and two beam holography to store bubble or streamer images will be explained in simple words and compared to conventional photography. The evaluation of holographic film from HOBC on the CERN holographic measuring system HOLMES will be explained. The scanning of holograms taken in big chambers will be briefly discussed.

Monday 13 December

ISR SEMINAR

at 14.30 hrs - ISR Auditorium (top floor of bldg. 30)

ISR Physics and performance : the 1982 Vintage

by Chris FABJAN / CERN-EP

Monday 13 December

EP SEMINAR

at 17.00 hrs - Auditorium

Like-sign dilepton and trilepton production by neutrinos in Gargamelle at CERN

by Maria WILLUTZKY / CERN-EP

We report on a search for μ^-e^-X and $\mu^-e^+e^-X$ events in neutrino interactions in Gargamelle at SPS energies. The rates of the μ^-e^- events relative to the charged – current events and to opposite – sign μ^-e^+ events are given. The characteristics of the μ^-e^- events were compared with μ^-e^+ and charged current events. The rate of $\mu^-e^+e^-$ events relative to the charged current events was calculated. A comparison with theory was done for both reactions.

Tuesday 14 December

PROTON SYNCHROTRON AND SYNCHRO-CYCLOTRON COMMITTEE

OPEN SESSION

at 09.00 hrs - Theory Conference Room

- 1. Information from the Chairman
- 2. Addendum to experiment PS 184 at LEAR (Study of antiproton-nucleus interaction with a high resolution magnetic spectrometer; Grenoble CEN-Saclay CEN DPhN; Strasbourg; Tel Aviv; PSCC/82-72/M121; J. Mougey).
- 3. Status report on experiment PS 188 (Measurements of channelling radiation and its polarization X-ray excitation, together with deviations from Landau distributions; Aarhus-CERN-Strasbourg; E. Uggerhoj).
- 4. Proposal: 600 MeV simulation of the production of cosmogenic nuclides in meteorites by galactic protons (Inst. f. Kernchemie Köln; PSCC/82-88/P65; R. Michel).
- 5. Report from the Coordinators (R. Neugart and K. Killian).

CLOSED SESSION

at 14.30 hrs in the 6th floor Conference Room

Mardi 14 décembre

PRÉSENTATION TECHNIQUE

de 09.00 h à 16.00 h - bât. 73, 2-027

PRODONTA SA / MICRO-MEGA EXPORT (CH/F) propose en démonstration leur programme d'articles dentaires pour lesquels existent de nombreuses applications potentielles dans l'industrie : forer, fraiser, polir, tracer sur différents matériaux tels que : métaux ferreux ou non, plastiques, résines synthétiques, verre, etc., à l'aide de micro-moteurs à air très puissants qui tiennent aisément dans la main et se branchent sur une simple prise d'air. Types : à grande puissance de 1... à 4000 tours/minute - à grande vitesse de 4000 à 24000 tours/minute - à très grande vitesse de 200000 à 400000 tours/minute (avec turbine miniaturisée).

Langues: anglais, français

Renseignements: M. Diraison/FI/4585

Wednesday 15 December

THEORETICAL SEMINAR

at 14.00 hrs - TH Conference Room

Neutrino physics - results and problems

by F. DYDAK / CERN-EP

The talk will review the most important results on the structure of the weak current and on the composition of the nucleon. The most important open questions (finite neutrino mass, high precision tests of the electroweak theory) will be discussed.

LEP PROJECT COMMITTEE

OPEN SESSION

at 14.30 hrs - ISR Auditorium

Computer Aided Design (CAD) for the LEP Project

by R. PERIN

AND

Standardization of micro-processors for LEP

by P.G. INNOCENTI

Mercredi 15 décembre

SÉMINAIRE DD

à 16.00 h - Amphithéâtre DD, bât. 31, 3e ét.

Environnement de programmation Pascal

par C. MAUGER / Université Claude Bernard, Lyon

L'exposé, donné en français, portera essentiellement sur le concept de modularité des langages. La modularité est obtenue par l'adjonction de quelques fonctionnalités supplémentaires à l'intérieur du compilateur. La mise à jour des modules et leur maintien en cohérence sont résolus par le calcul, au moment de la compilation, de relations entre classes de symboles. Les facilités de mise au point d'édition et de documentation seront également abordées. Les méthodes employées, ne faisant en général pas d'hypothèse sur le langage traité, sont facilement transposables à d'autres langages, ou pourraient servir de base de réflexions pour des systèmes de programmation plus intégrés.

Jeudi 16 décembre

PRÉSENTATION TECHNIQUE

de 10.00 h à 16.00 h - bât. 73, 2-027

PRÉCIMATION (CH), représentant Telefonbau et Normalzeit (D) et IEE (USA), propose en démonstration : affichages LED 7 segments et alphanumériques + accessoires de montage - modules d'affichage 'intelligents' fluorescents sous vide, à plama de gaz et LCD, avec entrée ASCII, modèles entre 10 et 612 caractères panneaux d'affichage interactifs avec système de commutation infrarouge - affichage par projection - claviers Low Cost ou HI-REL - systèmes d'affichage bistables grand format (hauteur des caractères : 50 mm à 800 mm).

Langues: anglais, français

Renseignements: M. Diraison/FI/4585

Thursday 16 December

CERN COLLOQUIUM

at 16.30 hrs - Auditorium

Fractional charge from integer charge without violating quantum mechanics

by J.R. SCHRIEFFER / Santa Barbara, Univ. of California

One dimensional conducting polymers represent a coupled fermions-boson (electron-phonon) system which undergoes dynamical symmetry breaking, exhibiting n-degenerate ground states (vacuua). Solitons are formed as domain walls separating regions having different vacuua. For n=2 (polyacetylene), solitons carry zero charge and spin 1/2 or charge \pm e and spin zero. These quantum numbers are the reverse of those of the parent electron field. For n=3 (TTF-TCNQ), solitons carry charge \pm (e/3) and spin 1/2 or \pm 2(e/3) and \pm 4(e/3) and spin zero. The fractional charge is a sharp quantum observable in that the soliton is an eigenstate of the charge operator with fractional eigenvalue. Dynamical processes such as photoproduction of soliton-antisoliton pairs as well as polarons will be discussed.

*) Tea and coffee will be provided at 16.00 hrs.

TRAINING AND EDUCATION ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL (Tél. 2844)

Jeudi 16 décembre

de 13.00 h à 13.30 h – Amphithéâtre Science pour tous par R. CARRERAS

Prochaine séance : jeudi 13 janvier.

INFORMATIONS GENERALES GENERAL INFORMATION

A VENDRE AUX DIVISIONS

8 Tektronix storage display model 611.

Prière de contacter Mme C. Standley (tél. 2684) ou Mme M. Gracco (tél. 4958).

Service des Magasins / Récupération

A tous les membres du personnel titulaires

MOBILITÉ INTERNE

Le recrutement interne a été autorisé pour les postes suivants vacants :

I - PROJET LEP

- EMPLOYÉ ADMINISTRATIF - (ISR) LEP-DI

Au sein du secrétariat cental de la Division effectuer divers travaux administratifs et de bureau concernant le remboursement de frais de voyage, d'heures supplémentaires travaillées et de frais scolaires. Tenir à jour les congés annuels et les congés maladie pour tout le personnel de la division. Gérer le stock d'économat. Dactylographier d'après des manuscrits ou des instructions verbales des lettres et des memoranda ainsi que des rapports scientifiques et techniques, à l'aide d'un éditeur de texte.

Si vous désirez en savoir davantage concernant les possibilités d'emploi dans le domaine ci-dessus, veuillez vous mettre en rapport avec S. AMDAL (tél. 4125), Coordinateur du Personnel LEP.

To all Staff Members

INTERNAL MOBILITY

Internal recruitment has been authorized for the following posts vacant in

I - LEP PROJECT

- ADMINISTRATIVE CLERK - (ISR) LEP-DI

To carry out a variety of administrative and clerical duties in the central secretariat of the Division related to the reimbursement of travel expenses, overtime worked and school fees. To maintain annual and sick leave records and manage the stationery supplies for the whole Division. To type letters, memoranda, scientific and technical reports from handwritten manuscripts or verbal instructions, using a text processor.

If you wish to know more about job opportunities in the above area, please contact S. AMDAL (ext. 4125), LEP Staff Coordinator.

COUPURE RESEAUX ÉLECTRICITÉ NORMAL ET SECOURS - SITE MEYRIN

La Division SB procèdera à un essai de fonctionnement du système de réalimentation du réseau SECOURS par les groupes électrogènes le :

Jeudi 23 décembre 1982, de 10.00 h à 11 h.

Une interruption de la distribution 'NORMALE' d'environ 5 minutes privera l'ensemble du Site MEYRIN de son alimentation électrique.

Le réseau SECOURS sera réalimenté après les délais normaux.

Parallèlement, une perturbation sur les réseaux de distribution d'eau sera constatée.

Nous attirons l'attention des utilisateurs sur le fait que les mesures normales de prudence doivent être appliquées lors de la coupure.

En particulier, il faudra éviter :

- l'utilisation des ascenseurs et ponts roulants;
- le maintien en fonctionnement des équipements susceptibles d'être perturbés par la coupure (exemple : fours, machines-outils, ordinateurs, etc.).

Nous recommandons aux utilisateurs de prendre les mesures habituelles nécessaires après une interruption générale de l'alimentation.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter :

J. GOLLIET (3146)

R. RAZUREL (2177).

La Division SB

A l'occasion de ces essais, il apparaît extrêmement opportun pour tous les utilisateurs et responsables de zone de vérifier le fonctionnement des équipements de SECOURS.

Tout fonctionnement anormal est à communiquer au DÉPARTEMENT HS :

R. BOUQUIN (2176).

Département HS

PUBLICATION DU BULLETIN DE FIN D'ANNÉE

La dernière édition (No. 51/82) du Bulletin hebdomadaire de l'année 1982 paraîtra le vendredi 17 décembre, et couvrira les événements au CERN des périodes des 20-23 décembre 1982 ET 3-7 janvier 1983.

Les annonces pour publication dans cette dernière édition devront parvenir au Groupe Publications, ou a L'Association du Personnel (selon le cas) avant midi, le mardi 14 décembre.

La première édition (No. 1-2/83) du Bulletin de l'année 1983 paraîtra le vendredi 7 janvier (délai d'insertion le mardi 4 janvier à midi).

Groupe Publications Tél. 3475 - 4106

CUT IN THE NORMAL AND EMERGENCY ELECTRIC POWER SUPPLIES - MEYRIN SITE

The SB Division will be testing the motor-generator set back-up system for the EMERGENCY network on

Thursday 23 December 1982, from 10.00 to 11.00 hrs.

There will be a cut lasting about 5 minutes in the 'NORMAL' power supply throughout the MEYRIN site.

The EMERGENCY network will be restored after the usual interval.

At the same time there will be some interference with the water distribution system.

Users are warned that the usual precautions must be taken during the cut. In particular:

- lifts and overhead travelling cranes must not be used;
- equipment which might be adversely affected by the cut, e.g. furnaces, machine-tools, computers, etc., must be switched off.

We advise users to take the usual steps needed after a general power failure.

For any further information, please contact:

J. GOLLIET (3146)

R. RAZUREL (2177).

SB Division

These tests will provide an excellent opportunity for all users and persons in charge of areas to check the operation of the EMERGENCY equipment.

Any abnormal operation should be reported to the HS Department:

R. BOUQUIN (2176).

HS Department

END-YEAR PUBLICATION OF WEEKLY BULLETIN

The final edition (No.51/82) of the Weekly Bulletin for 1982 will appear on Friday 17 December, and will cover events at CERN during the periods 20-23 December 1982 AND 3-7 January 1983.

Announcements for publication in this issue should reach Publications Group or the Staff Association (as appropriate) by noon on Tuesday 14 December.

The first edition (No. 1-2/83) of the Weekly Bulletin for 1983 will appear on Friday 7 January (deadline noon on Tuesday 4 January).

Publications Group Tel. 3475 - 4106

COMMUNIQUE SBS RENOUVELLEMENT DE LA CARTE EUROCHÈQUE 1982

Les cartes EUROCHÈQUE 1984 sont à retirer dès le 6.12.1982 à nos guichets du Bâtiment principal.

N.B. Veuillez vous munir de votre ancienne carte et d'une pièce d'identité

RENEWAL OF 1982 EUROCHEOUE CARDS

1984 Eurocheque cards are available from 6 December over the counter in the Main Building.

N.B. Please bring your old card and some form of identification with you.

A TOUT LE PERSONNEL RÉTRIBUÉ

Paiement des traitements

Nous vous informons que, pour l'année 1983, les jours de paie ont été fixés comme suit :

janvier	24, 25, 26
février	21, 22, 23
mars	23, 24, 25
avril	20, 21, 22
mai	24, 25, 26
juin	17, 20, 21
juillet	22, 25, 26
août	24, 25, 26
septembre	19, 20, 21
octobre	24, 25, 26
novembre	23, 24, 25
décembre	16, 19, 20

Département des Finances

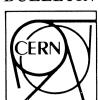
FORTRAN OPTIMIZATION

The new book 'FORTRAN OPTIMIZATION' by M. Metcalf/DD is now on sale for a limited period at the special price of 45.- S.Fr. at the Coop and Tortella kiosks. As well as optimization, it also deals with computer architecture, compiler techniques, portability, vector processors and FORTRAN 8 x.

50/82 - 13.12.82

BULLETIN

ASSOCIATION DU PERSONNEL



Les informations paraissant dans la rubrique «Association du personnel» sont publiées sous la seule responsabilité de l'Association du personnel du CERN.

STAFF ASSOCIATION

The information presented in the Staff Association section of the Bulletin is published under the sole responsibility of the CERN Staff Association.

EVOLUTION DES REMUNERATIONS AU CERN ET DANS LES PAYS MEMBRES

Dans le Bulletin Hebdomadaire No.47/82, nous avons tracé en traits pointillés une courbe de l'évolution des salaires réels nets dans certains Pays Membres (*).

Ces résultats, calculés par l'office Statistique de la CEE, sont représentatifs de l'évolution des salaires de <u>toutes</u> les catégories des fonctionnaires publics, pondérés en fonction des effectifs.

Pour la catégorie "A" (comparable au Grade 12 du CERN), on note que, de janvier 1974 à juin 1982, l'intégration de l'évolution du mouvement réel net des salaires montre un solde positif de l'ordre de 10% par rapport à la catégorie correspondante du CERN.

La perte que nous subissons de notre pouvoir d'achat est beaucoup plus importante que celle subie par nos collègues de la Fonction Publique des Pays Membres.

(*) Document CERN/FC/2322 du 7.12.79

CONSEIL DU PERSONNEL

Le Conseil du personnel s'est réuni le 2 décembre 1983 à 16h.

Les principaux points portés à l'ordre du Jour étaient les suivants :

. Compte rendu de la réunion du Comité Consultatif Permanent (CCP) du 1.12.1982 ;

Point de la situation sur la Politique du Personnel ;

- Proposition de changement pour le Comité Consultatif Permanent (CCP) et le Comité Exécutif (CE). Proposition des représentants pour le groupe tripartite sur les Conditions d'emploi du CERN (CEC);
- Actions en vue de la décision concernant l'indice. Comité des Finances, Comité du Conseil et Conseil les 14.15.16 décembre 1982.

EVOLUTION OF REMUNERATION LEVELS AT CERN AND IN THE MEMBER STATES

In the graph we published in Weekly Bulletin No 47/82, the dotted curve showed the development of real net salaries in certain Member States (*).

The figures, calculated by the EEC Statistical Office, are representative of the salary changes in all categories in national civil services weighted according to staff numbers.

For category "A" (comparable to CERN grade 12) it can be seen that from January 1974 to June 1982 real net salary movement was of the order of 10% higher than that for the equivalent category at CERN.

The loss of purchasing power we have suffered at CERN is much more important than that of our colleagues in the Civil Services in the Member States.

(*) Document CERN/FC/2322 of 7.12.79

CLUBS

CHŒUR ET ORCHESTRE DU CERN

HAYDN



avec des chants de Noël

Mardi 14 décembre à 20 h 30 - Amphithéâtre du CERN Vendredi 17 décembre à 20 h 30 - Église de la Madeleine

SOLISTES

M. Monod, Soprano, M. Andréoni, Alto,
G. Bolay, Ténor, K. Salaba, Basse



CHŒUR ET CHŒUR D'ENFANTS DU CERN

Christmas Carol Concert

avec le Théâtre de Noël par les enfants

Mercredi 15 décembre à 20 h 30 - Amphithéâtre du CERN

DIRECTION MUSICALE

Jean-Marie Curti et Colin Taylor

Réservation des billets (10 F) au CERN, 83.27.89/83.42.79; vente à l'entrée une heure avant les concerts. Bénéfice en faveur des œuvres charitables.

RUGBY CLUB

Résultats

Minimes: gagnent à CLUSES 4 à 0 Cadets: gagnent à VIUZ 34 à 6

Equipe II : gagnent Stade de Lausanne II 21 à 3

Prochains matches

Samedi 11 décembre 1982, Terrain CERN, Minimes et Cadets sont convoqués à 13h.30 pour jouer contre MEYTHET en Championnat des Alpes.

CLUB SUBAQUATIQUE

L'Assemblée Générale du 29.11.1982 a désigné le nouveau Comité pour la saison 1982/1983, dont la composition est la suivante :

. Président : A. BOKKER/SB - Tél.3266

. Vice-Président : J.C. TARLE/EP - Tél.4716

. Secrétaire : C.DESPAS/SPS - Tél.5219

. Trésorier : P. BAHLER/DD - Tél.6559

. Trésorier adjoint : T. BOULT/SPS - Tél.5475

. Ecole/brevets : J.C. TARLE/EP - Tél.4716

. Sorties : B. GAY/PS - Tél.2577

. Gonflage : M. BURNS/EP - Tél.3061

. Matériel : J.P. ROMERO/PS - Tél.3981

. Relations avec les Membres Extérieurs : ${\tt C.\ HORSPERGEN}$

. Responsable vitrine : G. CLAUDE/DD - Tél.6364

Il est rappelé que l'entraînement se poursuit à Vernier (piscine de Ranches), chaque mardi soir de 19h.30 à 20h.30 (excepté pendant les vacances scolaires).

Les photos de la soirée au Chalet Suisse sont arrivées. Vous pouvez les voir et commander des copies à la permanence hebdomadaire du lundi à la Cafétéria COOP.

YACHTING CLUB

La composition du Comité élu lors de l'Assemblée générale tenue le 11 novembre 1982 est la suivante:

Anne-Marie BOLOMEY/CIS - Secrétaire/Tél.2742 Mike BURNS/EP - Vice-Président /Tél.3061 Publications

Monique HAUSERMANN/FI - Trésorière/Tél.3544 Hartmut KUGLER/PS - Cours/tél.4109 Ingrid KURTH/FI - Réservations/Tél.4137 Les McCULLOCH/EP - Planches à voile/Tél.5737 Chick NICHOLS/EP - Président/Tél.2651 Susan NICHOLS (ONU) - Secrétaire adjointe

Tél.34.60.11 (ex.5583)
Peter ROHMIG/ISR - Entretien/Tél.2965-5987
Irène SEIS/DD - Croisières/Tél.4969

Henry SUTER/EP - Surveillance/Té1.6028 Hans TAUREG/EP -Inscriptions/Té1.3384 Anders THOLLE (ONU) - Activités Sociales

Tél.34.60.11 (ex.2677)

Robert VAN DER VLUGT/EP - Régates/Tél.4284.

PHOTO CLUB



To all members

From January 1983, the CERN Photo club will be affiliated to ASPA (Association Suisse des Photographes Amateurs).

Those interested in becoming members of ASPA can only do so through an affiliated Photo Club and should therefore give their names to the Committee as soon as possible.

The annual subscription is 37 SF and includes the cost of subscription to "Photo-Amateur", ASPA'S monthly official publication.

Further information may be obtained from A. VAN PRAAG (5034).

EXPOSITION PHOTO

Du 13 au 18 décembre, au Bâtiment Principal, vous pourrez voir les photos du concours annuel.

Nous vous invitons aussi à assister à la remise des prix qui aura lieu le mardi 14 dès 17h30.

La projection des diapositives se fera ensuite à la salle EP Bât.l -1-025.

GAMES CLUB - BRIDGE SECTION

The results of last week's duplicate were :

1st. J. LAU-HANSEN and N. LAU-HANSEN 69%

2nd. P. BOULEAU and R.STRINI $\,\,62\%$

3rd. CAMERON and W. EVANS 61% 4th. J. BAILEY and Y. COHEN 55%

The previous week's teams of four event was won by the SCOTS by a small margin from EL GRECO with the EYE 8'S third.

Please send to D. KEMP/ISR

I will be playing WEDNESDAY 15th DECEMBER

Name.....Partner....

Tortella's Canteen - 7.55 pm sharp Everybody welcome

The first game in the New Year will be on the 12th January.

FOR INFORMATION

CHRISTMAS EVE

Service of Lessons and Carols

The traditionnal Service of Lessons and Carols of Holy Trinity (Anglican) Church in Geneva will take place this year in the Cathedral of St.Pierre:

5.30 p.m. - 24 december 1982

All are welcome - Please come.

· II -

SKI CLUB

COURS JURA (La Faucille - Mont-Rond)

Les cours de ski alpin adultes et enfants débuteront le samedi 11 décembre 1982. Rassemblement le matin à 9h.45, l'après-midi à 13h.45 au pied du télécabine.

Départ des cars à St.Genis (Place du Marché, vers le Stade) le matin à 9h.00, l'après-midi à 13h.00. Arrêt à Gex à 9h.10 et 13h.10 respectivement (Place du Marché, près des PTT).

En cas de doute (manque de neige ou....trop de neige), renseignez-vous à la Permanence (3460) le vendredi entre 17h.00 et 18h.00 ou au 2772 dès 14h.00.

RAPPEL : Seules seront prises en considération les inscriptions dont le paiement aura été effectué.

SKI DE FOND

Pour notre première sortie, nous irons découvrir un des hauts lieux du Ski de Fond : Prémanon-Darbella. A bientôt, ne manquez pas les premiers cours.

Départs : St.Genis 8h.15 ou 12h.45 Place du Marché; Gex 14h.00 plus tard place de la Poste.

CAMP DE SKI

Deux camps de ski seront organisés entre Noël et Nouvel An à Champ-Poussin et les Bochasses. Tous les renseignements vous seront donnés à la Permanence.

Pour les inscriptions aux cours de SKI, venez à la Permanence, les responsables vous renseigneront sur les possibilités offertes soit pour vos enfants soit pour vous.

RANDONNEE ALPINE SAISON 1982

Les personnes intéressées par les activités de la Section sont invitées à retourner le coupon ci-dessous à R. GAPIHAN - Div.PS.

Nous vous ferons parvenir en retour le calendrier des sorties + un bulletin d'inscription.

_	

A retourner à R.GAPIHAN/PS

Je suis intéressé(e) par les activités de la Section Randonnée Alpine.

C L U B A U T O M O B I L E

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE aura lieu le

MERCREDI 15 DECEMBRE 1982 à 17h50 dans la salle de la Théorie (Bât.4, 3ème étage)

Comme chaque année, tous les membres adhérents au Club et profitant de ses installations sont invités à venir nombreux et faire part de leurs suggestions et critiques.

Les personnes qui désirent faire partie du nouveau Comité 1983 sont chaleureusement encouragées (3 membres sont démissionnaires).

Toutes les candidatures sont les bienvenues.

ORDRE DU JOUR

- Salutations et rapport du président
- 2. Rapport du Trésorier
- Rapport des Vérificateurs aux Comp
 Election du Président d'Assemblée Rapport des Vérificateurs aux Comptes
- 5. Election du Comité (gestion 1983)
 - 5.1 Président
 - 5.2 Vice-Président
 - 5.3 Trésorier
 - 5.4 Secrétaire
 - 5.5 Responsables de la station matériel et équipement (3 personnes)
- 6. Nouvelles cotisations
- 7. Divers

The ANNUAL GENERAL MEETING

will be held on WEDNESDAY 15 DECEMBER at 5.50 pm in the Theory Conference Room (Bldg.4 - 3rd Floor).

All active members of the club are invited to come along and put forward their suggestions. Anyone who would like to serve on the new 1983 Committee is most welcomed.

POUR INFORMATION

"Cinq siècles de peinture au Musée d'Art et d'Histoire de Genève" publiés sous les auspices de la ville de Genéve.

Five Century of painting at the Geneva Museum of Art and History" with the support and approval of the City of Geneva.

Les personnes intéressées et souhaitant recevoir une documentation détaillée sur cet ouvrage sont priées de remplir et de retourner le coupon ci-dessous à M. STUDER - CLUB FRANCAIS DE LECTURE avant le 17 DECEMBRE 1982.

Je voudrais recevoir la documentation sur le livre "Cinq siècles de peinture/Five century of painting".
Nom Prénom
Div Tél

COOPERATIVES

INTERFON

ASSURANCE COMPLEMENTAIRE MALADIE : NOUVEAU

A compter du 1.1.1983 à 0h.00, la MUTUELLE GENERALE FRANCAISE accidents et vie assurera le remboursement en complément d'Austria (la Préservatrice a dénoncé le contrat au 31.12.1982 à minuit).

INTERFON a engagé Mme Denise WEBSTER pour assurer la gestion du contrat et pour vous informer au Secrétariat.

Une permanence sera assurée de 14h.00 à 16h.00 les 14, 16 et 23 décembre 1982; tous les jeudis en 1983.

La cotisation annuelle volontaire est fixée à :

Lieu de résidence	Enfant	Adulte	Adulte + 65 ans
France	356 FF	560 FF	722 FF
Suisse	424 FF	807 FF	1062 FF

Enfants : gratuité à partir du 4ème.

Pour que votre assurance parte dès le ler janvier 1983, nous vous demandons de remplir et de nous adresser le questionnaire suivant. Nous vous délivrerons une attestation provisoire d'assurance et, courant janvier, l'appel de cotisation. Les restrictions éventuelles seront fixées par notre assureur.

DEMANDE D'ADHESION A	RENVOYER	DUMENT	REMPLI	E A
INTERFON / CERN				
Nom et prénom du fon	ctionnair	e		
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	• • • • • • • •	• • • • • • •		• • • • • •
<u>Désire assurer</u> - <u>R</u>	<u>éassure</u> r	(barrer convie		
les personnes suivan complémentaire à com				die
Nom Pr	énom	Date	de nai	ssance
		• • • • • •		
	• • • • • • • • •			

COOPIN

EN STOCK : Boîtes de chocolats, biscuits, marrons glacés et fruits confits.

Le Beaujolais nouveau est arrivé.

Nous avons un choix très important de grands vins, wiskies, portos, sherries, liqueurs, cognac, champagne, flacons de fruits à l'armagnac et à l'eau-de-vie.

Nous vous rappelons que nous avons de très beaux foulards, des cravates, étains, parfums, des articles de maroquinerie (sacs pour homme, porte feuilles, porte-cartes, porte-monnaie, porte-chèques, agendas de poche, etc..).

NOUVEAU

Lampes permettant une économie d'énergie.

EN ACTION CETTE SEMAINE divers appareils ménagers (aspiro-batteurs, aspirateurs, humidificateurs, machines à laver, sèche-linge, lave-vaisselle, réfrigérateurs) ces appareils sont à commander. Renseignez-vous au magasin qui sera ouvert également le JEUDI 16 DECEMBRE de 14h.00 à 16h.30.

DERNIERE MINUTE: Nous vous informons qu'une démonstration de chaînes à neige sera faite au CAR CLUB les lundi 13, mardi 14 et mercredi15 décembre 1982 de 10h.00 à 19h.00. Ces chaînes à neige sont d'un montage SUPER RAPIDE et ne rouillent pas, en plus, elles sont à un prix très intéressant, trois modèles de porte-skis vous seront également proposés. LA VENTE DE CES ARTICLES SERA FAITE A COOPIN.

FOR INFORMATION

ASSISTANCE POLOGNE

This humanitarian association for medical help to Poland will soon be one year old. The result of our work is described on the posters at the entrance to the canteens

Some of you have been very generous and so have the doctors and hospitals of Geneva. But the economic situation in Poland has not improved and many illnesses related to or caused by malnutrition have appeared. We have to continue our action and therefore appeal again to your generosity. If you wish to help sick people in Poland you can contribute in the following ways:

Money orders at the Post Offices Account No. SBS CERN-C7 103118.0. Collection boxes at the banks.

For further information please get in touch with one of the following:

C. Daum/ext.2207 H.J. Seebrunner/ext.2169
R. Klanner/ext.3028 V. Chabaud/ext.4663
P. Weilhammer/ext.5817 C. Nassibian/te1.76.41.30

(en lettres capitales SVP)

Plats du jour des restaurants

Midi/Lunch Time	No. 1 Bâtiment Administratif Administration Building Meyrin (CH)	No. 2 Bâtiment 504 Building 504 Meyrin (CH)	No.3 Bâtiment 866 Building 866 Prévessin (F)
Prix	, FS. 4,80 ,,FS. 5,50	/ FS. 5, // FS. 5,75	FF. 15,30
LUNDI/ MONDAY	I Cannelloni au Jambon Salade verte II Emincé de Volaille aux Champignons Riz Pilaf Salade verte	I Tagliatelles au Jambon II Piccata Milanaise Cornettes au Beurre Légumes	Steak Pommes Frites Légumes Saison
MARDI/ TUESDAY	I Tripes Milanaises Pommes Nature Salade verte II Saucisses de Veau aux Oignons Purée St Germain Tomate au Four	I Schubling garni II Hamburger Oeuf à Cheval Pommes Frites Légumes	Piperade Niçoise Macaroni Légumes Saison
MERCREDI/ WEDNESDAY	I Saucisson en Croute Pommes Frites Salade verte II Steak poëlé Bercy Pommes Mousseline Salade verte	I Tête de Veau Vinaigrette II Boulettes Napolitaine Riz Pilaf Légumes	Escalope de Volaille panée Gretin dauphinois Ha icots verts
JEUDI/ THURSDAY	I Boudin aux Pommes Salade verte II Sauté d'Agneau au Curry Riz Salade verte	I Maquereaux Niçoise II Foie Lyonnaise Pommes Mousseline Légumes	Filet de Poisson meunière Riz Légumes Saison
VENDREDI/ FRIDAY	I Rizotto aux Chipolatas Salade verte II La Marée du Jour garnie	I Cassoulet Toulousain II Darne de Julienne Grenobloise Pommes persillées Légumes	Rôti de Porc Pommes Mousseline Petits Pois

In view of the shutdown on CERN for the Christmas and New Year holidays, the restaurants and cafetarias will be closed from 8.00 p.m. on Thursday, 23 December 1982, until Monday morning, 3 January 1983.

Restaurants Liaison Service Tel: 3189/3162

18h00 à 19h30

En raison de la fermeture du CERN en fin d'année, les restaurants et cafétarias seront fermés à partir de 20h00 le jeudi 23 décembre 1982 jusqu'au matin du lundi 3 janvier 1983.

> Service de Liaison des Restaurants Tél : 3189/3962

Heures d'ouverture Restaurant No.1 Lundi au Vendredi : 06h à 02h30 Samedi et Dimanche :

l. Cafétaria : 08h

2. Restaurant : 11h30 à 14h

Restaurant No.2 Lundi au Vendredi : 06h à 20h30 Samedi : à 20h 08h00 à 14h00 Restaurant No.3 Lundi au Vendredi : 07h 30 à 18h00

Restauration à midi seulement)

C	CALENDRIER HEBD	OM	HEBDOMADAIRE	RE		1982	12		, etc.	X	VEEL	WEEKLY (CALENDAR	~
LUI	LUNDI 13.12 MONDAY 13.12	MARDI TUESDAY	DI DAY	14.12	MERCREDI WEDNESDAY		15.12	JEUDI THUR	JEUDI THURSDAY	16.12	VENDREDI FRIDAY	REDI .Y	17.12	
		°6	PS AND SC COMMITTEE OPEN SESSION	OMMITTEE A										
1100		00 00		PRÉSENTATION TECHNIQUE PRODONTA SA/MICRO-MEGA EXPORT (CH/F) propose en démonstration leur pro- gramme d'articles dentaires pour lesquels existent de nombreuses applications potentielles dans l'industrie.				1000	PRÉSENTATION TECHNIQUE PRÉCIMATION (CH), représs fonbau et Normalzeit (D) et IEE (U) une démonstration.	PRESENTATION TECHNIQUE PRÉCIMATION (CH), représentant Telefonbau et Normalzeit (D) et IEE (USA), propose une démonstration.				
	by H. DREVERMANN and P. LECOQ / CERN-EF bat. 13, 2-005				1400 TH SE	TH SEMINNAR Neutrino physics - resu by F. DYDAK / CER	TH SEMINNAR Neutrino physics - results and problems - by F. DYDAK / CERN-EP	7 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00	1300 ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL Sciences pour tous - by R. CARR	oau 73, 2-02) ENSEIGNEMENT GÊNÊRAL Sciences pour tous - by R. CARRERAS				
143 <u>C</u>	1430 ISR SEMINNAR ISR Physics and performance : the 1982 Vintage - by Chris FABJAN / CERN-EP				1430 LEP P	LEP PROJECT COMMITTEE OPEN SESSION	MMITTEE							
1700	DO EP SEMINAR Like-sign dilepton and trilepton production by neutrinos in Gargamelle at CERN - by Maria WILLUTZKY/CERN-EP				1600 SÉMII Enviro par C. Lyon	SÉMINAIRE DD Environnement de pro par C. MAUGER / L Lyon	SEMINAIRE DD Environnement de programmation Pascal- par C. MAUGER / Université Claude Bernard, Lyon	1630 (A)	CERN COLLOQUIUM Fractional charge from violatin quantum mechan by J.R. SCHRIEFFER of California	CERN COLLOQUIUM Fractional charge from integer charge without violatin quantum mechanics - by J.R. SCHRIEFFER / Santa Barbara, Univ. of California				
								⊗ 8030	2030 CINE-CLUB	CINE-CLUB 'Il vangelo secondo Matteo' de P.P. Pasolini	2030 E	2030 CINÉ-CLUB (Il vangelo secono	CINÉ-CLUB 'Il vangelo secondo Matteo' de P.P. Pasolini	
	20.12			21.12			22.12			23.12			24.12	T
€	Ampitithéátre/bát. Auditorium/bldg. 500	(£)	Salle Théorie/bât. Theory lecture room/bldg.	m/bidg. 4	Sixth Fl	Sixth Floor Conference Room Salle de conférence du sixième ét.	Room ADM bldg. (60) xième ét. bât. ADM		DD Auditorium Amphithéâtre DD	1 bldg,31-3rd fl. DD bât,31-3° êt.	De: Sta Put	beadline for insertic taff Association (W	Deadline for insertions : Tuesday 12.00 hours Staff Association (Wilson Hut) – Tel. 2819 Publications Section (DOC) – Tel. 4106-3586-2755	1
((F 1 1 1 1 1	100 A. 51, 30, 36 21	(6	J. 4					í		00161	

Dernier delai pour insertions: mardi 12h 00 Association du Personnel (Bar. Wilson) - Têl. 2819 Section des Publications (DOC) - Têl. 4106-3586-2755

lieu selon indication place as indicated

SPS Auditorium -Prèvessin/Bloc 1- 1st fl. Amphithéâtre SPS -Prèvessin/Bloc 1- 1et ét.

Amphithéâtre des ISR/bât. 30-7° ét. ISR Auditorium/bldg. 30-7th fl.

Salle du Conseil/bât. 503 Council Chamber/bidg.